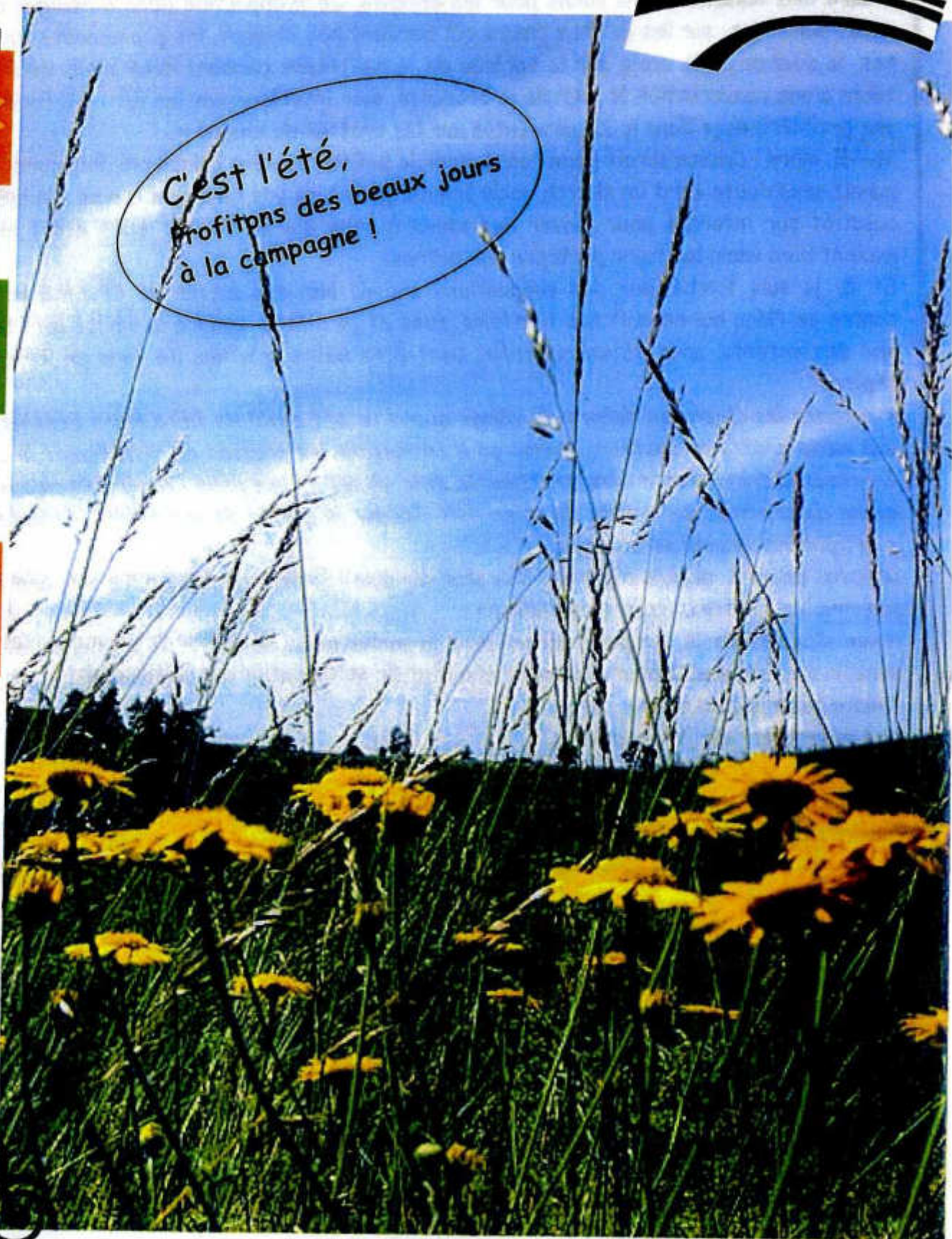




# ZEGERS INFOS



C'est l'été,  
Profitons des beaux jours  
à la campagne !



A l'heure où vous lirez ce Zégères'Infos, l'été sera là (du moins en terme de calendrier !), l'heure des vacances aura sonné pour les enfants. Je m'apprêtais donc à rédiger un article assez bucolique, sur les petites fleurs qui bordent nos champs, les promenades en bicyclettes, le silence de la craie sur le tableau de la maîtresse pendant deux mois...quant aux détours d'une conversation le jour de la brocante, mon interlocuteur me dit : « il faudrait faire une première page dans le Zégères Infos sur les crottes de chien ! ».

M---E, alors ! Comme dirait Cambronne. Pour la poésie, ce sera compliqué. Raymond Devos, en aurait sans doute écrit un sketch, mais comme je ne suis pas Raymond Devos ...je me plongeai aussitôt sur internet pour piquer des idées à ceux qui en avaient eues avant moi et qui avaient bien voulu les faire partager aux autres.

Et là, je suis tombé, sur des suggestions émises par des élèves de CP-CM2 pour lutter contre ce fléau qui envahit nos trottoirs, rues et jardinets. Comme la vérité sort de la bouche des enfants, nous détenions enfin, peut-être notre solution. Je vous en livre quelques pépites :

*« Amener les chiens en dehors du village quand ils ont envie de faire leurs besoins ; Donner une moto crotte au facteur, comme ça il ramassera les crottes en distribuant le courrier ; Inventer la trotticrotte : une trottinette avec un sac et une pelle ; Avoir des chiens qui font moins de crottes ; Le maître du chien doit manger la crotte de son chien ; Attacher un sac plastique aux fesses du chien »...*

On peut en rire, mais le sujet est des plus sérieux ! Si des solutions existent, une ne ferait pas rire les maîtres : celle de verbaliser .

Avant d'en arriver là , un petit sachet dans la poche avant de partir se promener, et l'affaire dans le sac, dès que Médor a laissé le résultat de sa digestion sur le macadam !

Chiche qu'on le fait tous !

Moi le premier, car j'ai un chien ...

Bon été

Pour le Zégères Infos, Franck SPICHT, adjoint

### DATES A RETENIR

- Du 7 au 15 juillet : Neuvaine du Hameau de la Cloche
- Samedi 2 juillet : Soirée jeunes organisée par l'ASZ
- Dimanche 3 juillet : Rallye vélo organisé par le Comité des Fêtes
- Vendredi 12 Août : Spectacle du Centre de loisirs à la salle polyvalente à 18h30
- Samedi 3 septembre : Repas spectacle à la salle polyvalente (ducasse)
- Dimanche 4 septembre : Messe de ducasse à 10h30, animations toute la journée
- Lundi 5 septembre : Apéritif-repas dansant avec Olivier
- Lundi 5 septembre : Rentrée des classes
- Mardi 7 septembre : Repas de ducasse des Aînés



**A** la veille des vacances, je reviens sur ce deuxième trimestre où le budget primitif pour l'année 2011 a été voté.

L'excédent dégagé permet d'envisager certains investissements comme vous le lirez dans les comptes rendus des réunions de conseil municipal.

Certains travaux sont en cours à savoir la réhabilitation de la Maison des Associations en Maison d'Assistantes Maternelles et la sécurisation des abords de l'école et de la cantine avec la création de places de parking supplémentaires avec intégration de l'accessibilité handicapés,

Également à l'ordre du jour depuis quelques temps, le projet de loi sur l'intercommunalité. Ce projet prévoit le regroupement des communautés de communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 5 000. Or, la communauté de communes de l'Yser compte plus de 15 000 habitants.

Malgré cela, la proposition du Préfet du Nord est de regrouper les 5 communautés de communes du Pays des Moulins (Communautés de communes de Flandre, de Bergues, de l'Yser, du Pays de Cassel, de la Colme) soit 54 communes... ce regroupement serait mis en place progressivement d'ici 6 à 12 ans. Beaucoup d'incertitudes subsistent tant du point de vue fiscal que de la représentativité des plus petites communes. Zegerscappel tout comme les communes de moins de 2 000 habitants aurait un seul représentant ! De nombreux élus sont sceptiques sur le fonctionnement d'une telle structure. En effet, chaque communauté a mis en place des actions importantes et différentes : de plus les budgets et l'endettement ne sont pas les mêmes... Dans un premier temps et avant le 9 août, chaque conseil municipal doit donner un avis à titre consultatif.

D'autre part, je voudrai souhaiter la bienvenue sur notre commune de Benoît et Julie, artisan boulanger-pâtissier qui nous proposent leurs Gourmandises de Saison...

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances !

Béatrice RYCKEBUSCH

## Relevé des décisions du 14 avril 2011

Ouverture de la séance à 18 h 30

L'ensemble des membres était présent sauf M. Jacques Devulder qui a donné procuration à M. Franck Spicht.

L'assemblée a désigné pour secrétaire Madame Florence DEVRIENDT.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé.

### **1 . Délibération approuvant la modification du PLU**

Suite à l'enquête publique sur la modification du PLU, au vu du rapport et de l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal approuve la modification du PLU. Cette modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Zegerscappel porte sur plusieurs objets :

- modification du périmètre de la zone à urbaniser à long terme 2AU, située au Nord du centre du village, et l'inscription d'une zone UP, en vue de la réalisation d'une salle de sports ;
- l'ajout sur le plan de zonage d'un bâtiment agricole, au titre du recensement des bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination, en vue de pouvoir permettre la concrétisation d'un projet de création de gîte ;
- l'intégration dans le règlement du PLU de mesures règlementaires visant à favoriser les projets liés à l'architecture bioclimatique.
- l'actualisation des servitudes d'utilité publique, avec l'intégration de la référence au plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de l'Yser, approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2007.

Le dossier de modification du PLU est tenu à la disposition du public, aux heures d'ouverture des bureaux de la Mairie de Zegerscappel,

### **2. Recouvrement des honoraires et frais d'expertise chez Mr DEMAILLY Emmanuel 14 voie romaine 59470 ZEGERSCAPPEL.**

Madame le Maire expose aux membres du conseil qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires afin de recouvrer les frais et honoraires du constat confié à Mr Eric Guillot qui s'élèvent à la somme de huit cent soixante treize euros et dix centimes (873.10 €) TTC.

Madame le Maire propose d'émettre un titre s'élevant à la somme de huit cent soixante treize euros et dix centimes (873.10 €) TTC à la charge de Mr DEMAILLY Emmanuel 14 voie romaine 59470 ZEGERSCAPPEL.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

### **3. Subvention D.E.T.R. : aménagement salle des associations**

La subvention D.E.T.R. 2011 ne pouvant être demandée pour les transformations de la salle des associations en MAM faute de temps, il est demandé au conseil de réfléchir aux projets 2012 relevant de cette subvention.

#### **4. Convention Maison Assistantes Maternelles**

Un projet de convention de mise à disposition du local (salle des associations) est présenté aux membres du conseil.

Après lecture de celui ci, il est tout d'abord demandé si oui ou non il faut demander un loyer : après délibération et vote (4 : non et 9 : oui), il est proposé la somme de 150 euros révisable (avec un plafond de 250 euros) ou 100 euros révisables. La proposition de 150 euros au départ est approuvée avec 7 votes contre 6.

La convention sera de nouveau travaillée en commission en fonction des remarques des membres du conseil.

Elle leur sera présentée lors d'un prochain conseil.

#### **5. Election d'un Président pour la présentation des comptes administratifs (commune et régie transport) 2010**

Il convient de désigner un président pour la présentation du compte administratif 2010.

Monsieur Michel VERRONS fait acte de candidature et est élu.

#### **6. Vote des comptes administratifs et de gestion de la commune pour 2010**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 765 184.90 €, les recettes à 841 295,62 € soit un résultat d'exercice excédentaire de 76 110.32 €.

Pour l'investissement, les dépenses s'élèvent à 133 304.18 €, les recettes à 203 758.17 € soit un excédent 70 453.99 €.

#### **7. Affectation des résultats 2010**

Le compte administratif présente un excédent de fonctionnement et sera cumulé avec les années antérieures ce qui donne un résultat cumulé de 259 343.42 €.

Pour l'investissement, un résultat négatif de 31 643.98 €.

Au budget de l'exercice 2011, la ligne budgétaire 002 sera donc de 227 699.44 €.

#### **8. Vote du taux des taxes directes locales**

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des bases d'imposition prévisionnelles pour 2011, décide d'augmenter de 1 % les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 14.53 % (14.39 % en 2010)
- Taxe Foncière : 11.75 % (11.63 % en 2010)
- Taxe Foncière non bâtie : 52,52 % (52 % en 2010)

Le produit attendu de ces taxes est de 313 892 €.

#### **9. Vote du budget primitif de la commune pour 2011**

##### Fonctionnement :

L'ensemble des dépenses prévues pour l'année s'élève à 1 026 655.44 €.

Les charges de personnel représentent 373 455.00 €

Le conseil note une baisse des dépenses dans certains postes.

### Subventions aux associations :

Le montant des subventions se répartit comme suit :

ASZ : 900 € - ZOE : 200 € - Omnisports et Loisirs : 550 € - AFN : 100 €  
Gym et Détente : 750 € - Club des aînés : 250 € - Comité des fêtes : 12 000 €  
Association Humanitaire F.Ukrainienne : 100 € - Zegers Mémoire Tourisme : 100 €  
Messager de l'Yser : 50 € - Amicale Pompiers : 520 € - Zénith : 200 € - Paroisse : 500 €  
Flandre Verdoyante et Fleurie : 105.56 € - USEP : 15 € - Collège du Houtland : 570 €  
Collège Notre Dame : 300 € - Délégués départementaux de l'éducation nationale : 50 €

### Investissements :

Le montant des investissements proposés et adoptés par les membres du conseil s'élève à 380 100 €. Sont prévus au budget 2011 :

Etude salle de sports : 50 000 € - Achat terrain salle de sports : 150 000 €  
Aménagement zone « déchets » 25 000 € - Aménagement espace vert : 5 000 €  
Rond point : 5 000 € - Assainissement bâtiments communaux : 15 000 €  
Remplacement éclairage rue du Stade et rue d'Arnèke : 5 900 €  
Aménagement Maison d'Assistants Maternelles : 50 000 €  
Tapis : 5 500 € - Signalétique 19 000 € - Autolaveuse : 3 000 € - Drapeau AFN : 1 500 €  
Cinémomètre : 10 000 € - Dépenses imprévues : 35 200 €

### *Avance sur la Subvention 2011 pour le comité des fêtes*

Le comité des fêtes a formulé une demande d'avance sur la subvention annuelle afin de couvrir ses charges notamment celles du banquet des aînés.

Il demande une avance de 5 000 €. Cette avance sera reprise au budget primitif 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'avance de subvention.

Mme Le Maire donne des informations sur la loi concernant l'intercommunalité. Les conseils municipaux seront consultés sur les projets de regroupement ; ils devront donner leur avis entre le 7 mai et le 9 août 2011.

La séance est levée à 21 h 30.



L'an deux mil onze, le dix huit mai à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Béatrice RYCKEBUSCH, Maire

Nombre de membre en exercice : 14

Date de convocation : 12 mai 2011.

Nombre de membre présents : 12

Date d'affichage : 12 mai 2011.

Nombre de membre votants : 13

Etaient présents : Béatrice RYCKEBUSCH, Maire ; Michel VERRONS, Florence DEVRIENDT, Franck SPICHT, Adjoints ; CLOET Lydie, DEKEISTER Stéphane, DEVULDER Jacques, SCHREVEL Hélène, COMYN Chantal, DELEPOUVE Xavier, VIVARD Rita, RYCKEBUSCH Christophe.

Absents excusés :

GHEKIERE Martine qui a donné procuration à Franck SPICHT

COLAERT Vincent

L'assemblée a désigné pour secrétaire Madame Florence DEVRIENDT

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé

**Objet : Tarif Centre de Loisirs .**

Madame le Maire et les conseillers proposent de revoir le prix de l'accueil de loisirs pour la période du 11 juillet 2011 au 12 août 2011.

Le tarif 2010 était le suivant :

	QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
centre de loisirs été 12/07 au 13/08/2010	16€/enfant/ semaine	17€/enfant/ semaine	18€/enfant/ semaine	19€/enfant/ semaine	20 € /enfant/ semaine

Tarifs pour les extérieurs :

Centre de loisirs été : 30 € / enfant / semaine

Pour 2011 :

	QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
centre de loisirs été 11/07 au 12/08/2011	21€/enfant/ semaine	22€/enfant/ semaine	23€/enfant/ semaine	24€/enfant/ semaine	25€ /enfant/ semaine
Semaine cam- ping	40€/enfant/ semaine	42€/enfant/ semaine	44€/enfant/ semaine	46€/enfant/ semaine	48€ /enfant/ semaine
Semaine cam- ping	60€/enfant/ semaine	62€/enfant/ semaine	64€/enfant/ semaine	66€/enfant/ semaine	68€ /enfant/ semaine

#### Tarifs pour les extérieurs :

- Centre de loisirs été : 38 € / enfant / semaine
- Semaine camping 2 jours : 72 € / enfant / semaine

Semaine camping 3 jours : 102 € / enfant / semaine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif comme l'indique le tableau ci-dessus.

#### *Objet : modification des statuts du SIECF*

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est demandé de délibérer sur les nouveaux statuts du SIECF. Ces nouveaux statuts prennent en compte le regroupement de plusieurs syndicats. Le SIECF deviendra le Syndicat Mixte Intercommunal d'Énergies et des Réseaux des Flandres (SMIERF).

Devenu Syndicat Mixte, le SMIERF disposera de nouvelles compétences :

- la maîtrise d'ouvrage à titre optionnel de réalisation des travaux de développement des réseaux publics d'électricité, et celle des réseaux et services locaux de communication électronique
- la recherche de financements pour l'exécution de travaux

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord, sur les nouveaux statuts proposés et souhaite un représentant de notre commune.

#### *Objet : salle des sports*

La commission réunie le 4 mai a validé l'achat du terrain ( $3800 \text{ m}^2 * 30 \text{ €} + 200 \text{ m}^2 * 80 \text{ €}$ ) soit un prix d'achat de 130 000 € hors frais.

Les points évoqués par les vendeurs ont été vus : servitude, limites, sortie futur lotissement vendeur, grillage autour du terrain, terrain en l'état.

La commission propose de faire appel à une Assistance Maîtrise d'Ouvrage.

#### *Objet : aménagement terrain cantine/école*

Les travaux de voirie du lotissement Waeselynck sont en cours. Suite à une réunion sur place, il est prévu d'aménager les abords de l'école ; aménagements vus par la commission et pour lesquels une demande de subvention au titre des amendes de police est envisagée

Le conseil donne son accord pour effectuer les travaux.

Au niveau du terrain devant la cantine, la commission réunie le 11/05 propose de matérialiser par un enrobé le chemin allant à l'école, de délimiter le terrain par un grillage dans un premier temps, des bancs, un ou deux terrains de pétanque ( $15 \text{ m} \times 4 \text{ m}$ ) en plus des espaces verts.

Le conseil donne son accord.

#### *Objet : demande de subvention au titre des amendes de police*

Madame le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Elle propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :



Aménagement des abords de l'école et de la cantine. Les travaux envisagés concernent la création de parking hors chaussée, des aménagements de passage piétons avec accès handicapés. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 12 335.90 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de réaliser les travaux d'aménagement des abords de l'école pour un montant prévisionnel de 12 335.90 € H.T.
- s'engage à réaliser ces travaux sur l'année 2011.
- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

### ***Objet : intercommunalité***

M. le Préfet, dans le cadre du projet de schéma de coopération intercommunale propose la fusion des 5 Communautés de Communes de Flandre Maritime.

La commune doit se prononcer sur cette proposition avant le 9 août.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Demande d'admission en non valeur**

Madame le Maire nous informe de la réception d'un courrier en date du 17 mars 2011 de Monsieur le comptable des finances.

Il a pour objet une demande d'admission en non valeur concernant un règlement de cantine d'un montant de 21.60 €.

Une ouverture de crédit budgétaire doit être effectuée sur créances irrécouvrables.

Le conseil donne son accord.

### **Distribution des prix le 25 juin**

Proposition : même principe que l'an dernier : un dictionnaire aux élèves qui partent en 6<sup>ème</sup>.

Un livre sera donné à chaque enfant

### **RD 928**

En concertation avec le Conseil Général, le dossier FDAN commencé en 2002 a été repris afin de sécuriser cette partie du village ; ces travaux seront prévues avec la CCY ; compétence voirie (durée prévue de l'étude 2-3 ans...).

Le conseil donne son accord.

### **Travaux église**

Madame le Maire rappelle aux conseillers le projet d'entretien de l'Eglise. Compte tenu de la nécessité de réaliser certains travaux sur l'église, elle demande au conseil de l'autoriser :

- à lancer ce projet,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2012,
- de monter un dossier de subvention,
- expose aux conseillers que Mr Lenouvel architecte a établi un dossier reprenant les travaux à envisager

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire :

- à lancer la procédure pour la réalisation de ce projet
- de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2012
- à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Nord
- à mener toutes les démarches, et signer tous les documents nécessaires au dépôt de cette demande de subvention.
- A choisir comme maître d'œuvre Mr Lenouvel de Aire sur la Lys et demande qu'il poursuive les consultations et études qui s'imposent dans ce projet.

Busage de fossé de la SCEA Hamez 62 rue Ypres 59470 Zegerscappel.

Madame le Maire expose aux membres du conseil qu'un courrier a été adressé le 5 mai 2011 concernant des modifications effectuées sur le plan de drainage et sur la création de ponts de champ sans autorisation préalable. Un accord amiable est proposé.

Élections

Madame le Maire informe les membres du conseil des prochaines élections.

Les élections sénatoriales 2011 : 25 septembre 2011- réunion le 17 juin 2011 pour désigner les représentants

Les élections présidentielles

Les élections législatives 2012 : 10 et 17 juin 2012

La séance est levée à 20 h 30

Fait et délibéré en séance à ZEGERSCAPPEL, les jour, mois et an que dessus et signé les membres présents.

Le Maire

Le Secrétaire

Les membres présent

---

L'an deux mil onze, le dix sept juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Béatrice RYCKEBUSCH, Maire

Nombre de membre en exercice : 14

Date de convocation : 10 juin 2011.

Nombre de membre présents : 14

Date d'affichage : 10 juin 2011.

Nombre de membre votants : 14

Etaient présents : Béatrice RYCKEBUSCH, Maire ; Michel VERRONS, Florence DEVRIENDT, Franck SPICHT, Adjoint ; CLOET Lydie, COLAERT Vincent, DEKEISTER Stéphane, DEVULDER Jacques, SCHREVEL Hélène, COMYN Chantal, GHEKIERE Martine, DELEPOUVE Xavier, VIVARD Rita, RYCKEBUSCH Christophe.

L'assemblée a désigné pour secrétaire Monsieur Franck SPICHT

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé

**Objet : Désignation des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale du 25 septembre 2011.**

Mme le Maire rappelle les règles en vigueur pour la désignation des « grands électeurs » qui participeront à Lille le dimanche 25 septembre à l'élection des sénateurs : élection (vote à bulletins secrets) pour notre commune par le conseil municipal de 3 titulaires et de 3 suppléants ; le vote aux sénatoriales est obligatoire.

Un bureau chargé de ce scrutin en interne du conseil municipal est constitué pour l'occasion.

Sont candidats aux postes de titulaires : B.Ryckebusch, M.Verrons, F.Spicht. Tous trois obtiennent 14 voix et sont élus représentants de la commune.

Sont candidats aux postes de suppléants : F.Devriendt, H.Schrevel, J.Devulder. Tous trois obtiennent 14 voix et sont élus suppléants des représentants.

**Objet : Tarif cantine et garderie.**

Sont exposés les comptes de charges et de produits de la cantine pour la période 1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 2010. Le prix de revient réel d'un repas (charges liées aux achats, aux salaires

du personnel de la cantine et de la pause méridienne, aux énergies, eau, téléphone comprises) est de 4,67 € par enfant. Le prix demandé aux familles est de 2,45 € au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Sur l'année, le total des charges s'élève à 65.682 €, pour 33 736 € de produits.

La commission réunie le 1<sup>er</sup> juin propose de passer à la rentrée de septembre à 2,5 € pour les Zégers-cappelois et de créer un tarif pour les enfants extérieurs aux villages à 3 € tout comme pour les occasionnels (c'est-à-dire ceux qui mangent de manière irrégulière et non permanente à la cantine).

Mme le Maire explique conformément au décret issu du Grenelle II de l'environnement que des produits bio seront incorporés dans les repas notamment par des approvisionnements en circuits courts.

Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur le coût du bâtiment de la cantine en électricité et gaz. Ils demandent un bilan énergétique et thermique. La proposition est validée.

Le conseil décide de ne pas revoir les tarifs de la garderie.

Tous s'inquiètent de l'avenir de ces services qui bénéficient de l'appui de contrats aidés aux salaires pris en charge à 70 ou 90 %, sachant que l'Etat réduit sa participation financière et le nombre de postes.

## QUESTIONS DIVERSES

### Contrat unique d'insertion

La reconduction du contrat unique d'insertion d'un employé d'espaces verts n'est pas validée par Pôle Emploi au 1<sup>er</sup> juillet. A l'approche des congés, le conseil décide de lui proposer le remplacement partiel (20h semaine) des deux agents titulaires pendant leurs périodes de congés d'été.

## Centre aéré

Les inscriptions pour le centre aéré même si elles ne sont pas terminées témoignent d'une baisse importante. La révision des tarifs peut en être une conséquence.

Le conseil débat sur les orientations à prendre devant cette situation.

Mme le Maire propose de revenir sur la décision d'augmenter les tarifs telle que votée en conseil municipal, et de proposer une augmentation minorée de l'ordre de 2 € par semaine au lieu de 5, et de supprimer le camping qui représente un coût très important.

4 conseillers municipaux votent contre cette proposition, 10 l'approuvent.

Un courrier sera fait aux familles dans les meilleurs délais présentant cette décision.

Si les prévisions de recrutement d'animateurs étaient au-delà des obligations d'encadrement des jeunes, le conseil demande à ce que les animateurs se partagent les 5 semaines d'employabilité pour ne mettre personne à l'écart.

## Présentation de devis pour achat et investissement

Est acté l'achat d'un drapeau pour les anciens combattants d'un montant de 1040 €. Il est souhaité qu'il fasse l'objet d'une cérémonie de remise officielle en 2012 préparée avec l'association UNC/AFN.

Eclairage public : parties des rue d'Arneke et du stade. Présentation de 3 devis. La société Résélec est retenue pour un montant de 5900 €

Cinémomètres (indicateurs de vitesse des voitures) route de St Omer (RD 928). Présentation de 3 devis, très différents en terme de montants et de caractéristiques techniques. Il est donc demandé à la commission voirie d'étudier plus en amont les offres pour faire une proposition au conseil.

Pour des raisons de sécurité, le conseil valide l'installation d'un miroir Chemin de Cassel.

Mme le Maire a été informée par le nouveau percepteur d'un risque probable de requalification d'un ancien emprunt souscrit pour la rénovation de l'école auprès du crédit local de France, lequel prévoyait une indexation fonction de l'évolution d'une variable qui n'avait jamais été calculée par la banque. Aujourd'hui la somme s'élèverait à plus de 50000 € !

Le conseil va suivre cette situation, et envisager les actions possibles pour régler cette difficulté probable.



Une réunion avec l'AGUR, le Conseil Général, la DDE...sur l'aménagement de la route de St Omer est prévue le 28 juin à 15h

Mme le Maire rend compte des nombreuses réunions et informations en matière de révision du schéma des intercommunalités. Une nouvelle réunion est prévue à Bissezele le 28 juin avec le Sous-Préfet. Les conseils municipaux auront à donner leur avis pour le 9 août. Le conseil décide de maintenir son avis lors du conseil du 29 juin prochain

La séance est levée à 20h30.

Fait et délibéré en séance à ZEGERSCAPPEL, les jour, mois et an que dessus et signé les membres présents.

Le Maire

Le Secrétaire

Les membres présents

---

### ETAT CIVIL DU SECOND TRIMESTRE

#### Naissances :

- Margaux BRUYCHE de Michael BRUYCHE et de Mélanie ANDRIEUX
- Chloé SCHRAEN de Grégory SCHRAEN et de Lydie DUHAUT
- Léa COSTIOU de Laurent ROGER et Claire CANNESON
- Quentin BRISBAERT de Michael BRISBAERT et Nathalie LEMAITRE
- Anaëlle GUERREIRO de David GUERREIRO et Stéphanie LOONIS
- Raphaël BAECHLER de Michael BAECHLER et Mélanie MESSEN
- Jade CLAISE de Robin CLAISE et Béatrice BRICHE

#### Mariages :

- LEBESCONT Fabrice et BRICOUT Sabine
- BAYARD Delphine et JOURNET Romain
- DENQUIN Emmanuel et DARNAUX Corinne

#### Décès :

- MOLLET Cécile





- Merci beaucoup à tous ceux qui sont venus à notre thé dansant du 29 mars .
- Nous venons de terminer le trimestre en nous rendant au grand spectacle musical :  
« Age tendre et tête de bois »
- Lors de la fête des Clubs Ruraux le 6 mai à Sportica , notre Président a reçu une assiette en étain pour les 30 ans de notre Club.
- A la demande de certains de nos adhérents, nous avons fait une deuxième réunion (le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois) les 10 février et 14 avril ; nous pensons essayer à nouveau en octobre et novembre ; mais il y a moins de monde ces jours là, nous aimerions votre avis à ce sujet.

Réunions mensuelles :

28 juillet, 25 août, et 29 septembre

Le mercredi 7 septembre, à l'occasion de la ducasse, nous aurons notre repas dansant, avec notre jeune cuisinier Gaël et ses serveurs .

les inscriptions ,avec une participation de 14€ , se feront à la réunion du 28 juillet ou auprès d'un membre du bureau avant la fin juillet ;les portes seront ouvertes à partir de 12h30 .

Infos

le 6 juillet à Bollezeele : Concours de Belotte, salle Jules Dehaene mise 8€  
Inscription dès 14 h

le 17 juillet à Hondschoote , le comité des fêtes de la ville ,organise un spectacle  
Avec « ANNIE CORDY » avec repas 39€, ou sans repas 20€

Renseignements auprès de Jean-Marie Dewaele

le 14 août à Wulverdinghe , repas dansant au Foyer Rural au prix de 28€

Inscription et paiement pour le 15 juillet chez le Président Jean-Marie

le 20 septembre à Wormhout : repas du Club à l'Hofland au prix de 32€

Inscription et paiement au club le 25 août ou chez le Président avant fin août.

Toutes ces sorties sont sans transport



Assemblée ordinaire des Aînés



# ZEGERSCAPPEL



## Neuvaine à St Bonaventure Édition 2011

### Programme



- Jeudi 7 juillet : messe d'ouverture à 11h00 à la Chapelle.
- Vendredi 8, samedi 9, lundi 11, mardi 12, mercredi 13 et samedi 14 juillet, messe à 9h00 à la Chapelle.
- Samedi 9 juillet :
  - \* A 14h, visite guidée de l'église St Omer,
  - \* A 15h, départ devant l'église d'une petite randonnée pédestre sur le circuit «Village Patrimoine» (petite boucle au centre du village de 1.6km), suivie d'un goûter champêtre (pain perdu à la cassonade + chocolat chaud / thé de réglisse ou café) 3€ par personne. Réservation indispensable au 06.88.78.09.16
  - \* A 20h30 à l'église St Omer, veillée en chanson avec « Les Amis de tous les enfants du monde ».
- Dimanche 10 juillet, messe à 9h30 à l'église St Omer, suivie d'une visite commentée de l'église.
- Jeudi 14 juillet, après la messe de 9h à la chapelle de « la cloche », présentation et dédicace par Robert Noote écrivain de son livre « Ces saints qui guérissent en Flandre ».
- Vendredi 15 juillet à 11h, messe de clôture de la neuvaine à la chapelle et bénédiction des enfants. La célébration sera suivie du pot de l'amitié offert par la municipalité.

I.P.N.S.



**Chapelle St Bonaventure  
Hameau de la Cloche**

**Du jeudi 7 juillet  
au  
vendredi 15 juillet**



## Le comité des fêtes...

### Le coin fêtes

Après le banquet des aînés qui a réuni près de 120 convives dans une excellente ambiance le 7 mai, la distribution de 57 colis aux absents, la brocante du 19 juin, le premier rallye vélo du 3 juillet, les membres du comité des fêtes vont prendre le temps de se ré oxygéner avant les grands événements de septembre et octobre que sont la ducasse et la deuxième fête du haricot.

#### Pré - Programme Ducasse 2011 :

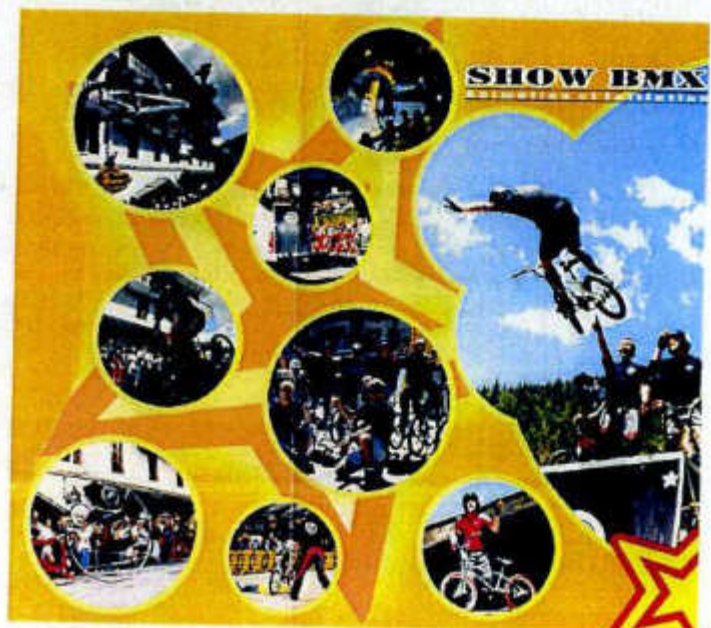
**Le samedi 3 septembre**, *Repas spectacle à la salle polyvalente* : « C'était bien ...BOURVIL », spectacle retraçant la vie et la carrière de ce grand artiste français, chanteur et comédien par Yannick Dumont, talentueux imitateur accompagné par des musiciens. Au programme uniquement du Bourvil, en chansons, en sketches, en monologue, dans un show plein de tendresse, amusant, désopilant. A souligner cette idée originale d'inviter sur scène (en imitations) des chanteurs qui ont pu ou auraient aimé croiser l'artiste. De Serge Gainsbourg à Johnny Hallyday, en passant par Renaud, Yves Montand, Daniel Guichard, tous viennent interpréter des chansons d'André Raimbourg, dit Bourvil. Le spectacle sera suivi comme chaque année d'une soirée dansante animée par Clément Degrave et ses amis de MOS Sonorisation.

Soirée organisée par et au profit de 3 associations (ASZ Football, Section Ju Jutsu de l'Omnisports et Loisirs, zoe), avec le soutien du comité des fêtes et la participation financière de la municipalité. Repas adulte : 12€ : Carbonnade flamande, fromage, dessert, café ; moins de 12 ans : 6 €. Boissons non comprises.

Attention réservation à partir du 22 août en mairie (pas de réservation téléphonique), dans la limite de 400 places.

**Le dimanche** : après la messe de ducasse célébrée par l'Abbé Atmeare, concert apéritif sur la place avec *Y'a d'la joie*. Ce groupe de musiciens nous interprétera sur podium des grands airs de jazz, autant que les grands standards de la chanson française et internationale.

Et à partir de 15 h, The Happy Stars, show de BMX acrobatique. Deux ex champions du monde de la discipline, véritables artistes du vélo, vous feront frissonner au rythme de leurs figures impressionnantes. Entre les prestations, initiation en toute sécurité pour plus valeureux !





**Le Lundi :** . matin : randonnée organisée par Gym et détente  
. 12h : apéritif-repas animé par Olivier, salle polyvalente (Potj-vlesch-frites, fromage, dessert : 12 €

*Pendant la ducasse, forains installés sur la place.*

*Le programme évoluera avec l'ajout d'autres animations.*

*Le programme complet sera communiqué courant août.*

**Levons le voile sur le programme de la seconde fête du Haricot , le dimanche 2 octobre 2011.**

Le thème en sera « loisirs et métiers traditionnels de la Flandres ». Outre le battage à l'ancienne et au fléau, les promeneurs croiseront dans les rues, ici un teilleur de lin, là, un maréchal ferrant, plus loin une vendeuse de bonbons...Les commerçants Zégerscappellois et l'Union Commerciale Le Zénith, s'associeront à la manifestation, en décorant leur vitrine et par des animations le dimanche.



Le midi restauration autour d'un cassoulet maison suivi à la salle polyvalente d'une animation folk et musette par le bien nommé groupe « Folkamusette ».

Toute la journée des animations se succèderont : citons par exemple danse traditionnelle d'épées avec In de Kring, initiation à la boule flamande, jeux flamands, participation du magnifique géant de Merville « Le Caou », sortie dans sa ville de Klakke Van Zes Cappel, concert de l'Harmonie de Wormhout, défilé de cornemuses de l'école de musique du Val de Peene, marché du terroir...sans oublier, deux ans après le mémorable concert des Prouts, leurs amis de « Chapelles en Chapelles » qui mettront la Grand Place en ébullition.

La programmation 2011 se peaufine. Le programme complet de la fête sera diffusé pour la fin août. Tous les détails de la fête y figureront. Mais n'oubliez pas la date du 2 octobre sur votre agenda, et prévenez vos amis !

D'ici là, bonnes vacances à tous.

Pour le comité des fêtes,

Franck SPICHT, Président



Ça s'est passé à zegerscappel



Assemblée générale de l'AMAP des champs Penel



Brocante 2011



BROCANTE 2011



Noces de Diamant de M. et Mme Ardaens



Banquet des Aînés 2011



Parcours du cœur à l'école Dominique Doncre



ça s'est passé à zegerscappel



Fête de la Gym



Fête de la gym



Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école Dominique Doncre



Kermesse de l'école



Rencontre avec André DEMOL, sourcier



Sortie à vélo avec les enfants de l'école Dominique Doncre

Le nouveau bureau de l'association est voté:

*Mme VANDENBUSSCHE Marie-Claude: présidente*

*Mme GUEGAN Jocelyne: secrétaire*

*Mme LIVOURY Catherine : trésorière*

*Mme DEVEMY Annie: trésorière adjointe*

Membres: Mme BOGAERT Christiane; Mme DESCHODT Marie-Christine; Mme DEPRIESTER Sylvie; Mme DIESEN Marie-Andrée; Mme DERRUDER Doro-thée; Mme LYOEN Marie-Claude; Mme VANNOBEL Alice.

Les projets 2011-2012 sont: le maintien et le développement des activités existantes, même animateurs, mêmes salles, mêmes horaires. (voir Zégers-info de septembre à venir)

Les cours de natation adultes à la piscine de Cappelle sont toujours d'actualité. (Contacter Mme Vandebussche).

Le samedi 22 octobre, GYM et DETENTE en partenariat avec l'association AFRICA SOUND organise salle polyvalente une soirée africaine avec repas, spectacle et ambiance assurée.

La réunion se termine par le pot de l'amitié.

MARCHES durant les vacances:

-Les lundis:

4 juillet MERCKEGHEM-11 juillet BUYSSCHEURE - 18 juillet NIEURLET-  
25 juillet BERGUES- 1 Août ESQUELBECQ - 8 Août BOLLEZEELE -  
15 FERIE.

22 Août RUBROUCK - 29 Août CASSEL - 5 Septembre ESQUELBECQ ou  
ZEGERS.





Samedi 20 juin a eu lieu l'assemblée générale du club.

Madame VANDENBUSSCHE présidente fait le bilan des activités. Tous les cours ont un bilan positif quant au nombre d'adhérents hormis la marche du 3ème dimanche du mois qui ne sera pas reconverte en septembre et l'activité Détente pour tous qui sera néanmoins reconduite encore cette année. Pour cette activité, Marie-Laure propose en plus du travail de motricité et d'appréhension spatiale, un travail sur la mémoire et l'équilibre. Toutes personnes intéressées par ces objectifs sont invitées à venir le mardi de 10h30 à 11h30 pour essayer une animation très positive pour non sportif ou de plus de 60 ans.

Autre difficulté, cette année, l'activité Danses africaines. Par manque de ponctualité de l'animateur et la rigueur des cours ont contribué au déclin de l'activité. Celle-ci sera néanmoins reconduite en septembre avec Marcel, un autre animateur. Rires, détente, convivialité assurés.

Rappel de nos activités: Lundi : marche le matin; gym dynamique le soir.

Mardi: stretching puis détente pour tous le matin; djembé enfants, puis adultes ou danses africaines le soir.

Mercredi: baby gym le matin; Gym aux agrès l'après-midi; Pilate relaxation le soir.

Jeudi : Yoga le matin, aérobic le soir.

Vendredi country enfants puis adultes le soir.

Toutes ces activités reprendront à partir du 12 septembre.

Madame Edith DEVULDER, membre très active du bureau depuis 20 ans et trésorière depuis 3 ans désire arrêter sa fonction au sein du bureau. Mme Vandebussche la remercie pour les nombreux services rendus à l'association, sa rigueur, son expérience et sa gestion méthodique des comptes.





## DROIT DE REPONSE DE LA MUNICIPALITE

Suite à l'article de la Voix du Nord du 26 juin, intitulé « Problèmes de salles : Gym et Détente sollicite les élus », la municipalité souhaite apporter des éléments de précision.

Cet article qui retrace l'Assemblée Générale du club Gym et Détente, évoque un problème de disponibilités de salle depuis la transformation de la Maison des Associations en Maison d'Assistantes maternelles essentiellement le vendredi soir, créneau où le Tennis de Table et la Gym, pour la country enfants et adultes viennent à utiliser en même temps les salles de loisirs situés rue du maréchal Leclerc, derrière la Mairie.

Ce point a déjà été maintes fois abordé entre les associations et la Mairie, citons la commission des associations de mai à titre d'exemple, et même l'AG de Gym et Détente, où Franck Spicht, adjoint représentant la municipalité a eu l'occasion de s'exprimer devant les adhérents de Gym et Détente, à un moment où c'est vrai le journaliste était déjà parti.

La Mairie a proposé aux associations de mettre à disposition la salle polyvalente en changeant de créneau horaire, de mettre à disposition la salle de motricité (attendant le restaurant scolaire)..., cela ne convient pas pour diverses raisons que nous pouvons entendre.

Une ultime solution est à l'étude, mais si elle ne convient pas, ce seront aux deux associations de faire un choix.

Quant « au confort spartiate des salles, aux difficultés de stockage dans des remises trop encombrées, sales et humides... » (Extraits de l'article de la Voix du Nord), là encore au-delà de propos exagérés, pourquoi ne pas évoquer les engagements pris par la municipalité lors de la commission des associations de mai et repris dans le compte rendu écrit envoyé à tous les présidents d'associations évoquant des travaux d'aménagement et de confort durant les mois à venir ?

Il ne nous semble pas sain de ne pas exposer la globalité de la situation.

Rappelons aussi que la subvention municipale de Gym et Détente est passée de 100 € à 750 €, qu'en 2010 une subvention de 1000 € a permis l'achat de djembés, et qu'en 2011, 5500 € sont consacrés aux budgets pour le rachat de tapis de sols.

La municipalité se réjouit du développement des activités des associations, et de celles de gym et détente en particulier. Ce développement, en attendant la salle de sports qui trouve dans ce débat toute sa légitimité, n'est possible qu'avec les moyens actuels, moyens qui sont dédiés et partagés par tous.

Nous espérons que chacun le comprendra, et que le débat avec Mme la Présidente de gym et détente se fera dans la vérité, la courtoisie et le respect, éléments essentiels à la gouvernance d'une association.



Mercredi 22 juin l'Omnisports et Loisirs a élu son nouveau bureau :

- la Présidente, Mme Evelyne LEFRANC
- La Trésorière, Mme Edith DEVULDER
- Le Secrétaire, M. François LIGNIE qui remplace M. PITTERON David

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau membre.



Section tennis

L'Omnisports et Loisirs organise une initiation au tennis du lundi 4 juillet au samedi 16 juillet pour les enfants à partir de 7 ans.

Horaires :

- le matin de 10h à 11h30
- L'après-midi, de 14h30 à 16h

Coût :

- 5€ la semaine
- 8€ les 2 semaines
- 



Pour plus de renseignements, adressez-vous à Edith DEVULDER, 22 Grand Place à Zegerscappel. Tel : 03/28/68/92/85



OMNISPORTS ET LOISIRS

Du côté des associations

# jujitsu traditionnelle / Méthode wa jutsu

Art martial à but non compétitif

## club jujitsu de zégerscappel



APPRENDRE À SE  
CONCENTRER



APPRENDRE À SE  
CONTRÔLER

Nouvelle saison le 6 septembre 2011

N'hésitez pas à nous rejoindre



APPRENDRE À SE  
RESPECTER



S'AMUSER EN  
SOUPLESSE

**Enfants le mardi de 19h à 20h**

**Adultes le mardi de 20h à 21h et  
le jeudi de 19h à 20h30**

**Pour tout renseignement, contacter  
M Blondé christophe, président au 0328689509 ou  
M Liéven mickaël, secrétaire au 09.65.22.05.52**





Du côté de nos écoliers

Afin de clôturer l'année scolaire de façon festive, l'école Dominique Doncre a eu le plaisir d'accueillir parents, grands-parents et enfants à sa traditionnelle kermesse..

#### Petit retour sur cette année 2010-2011

Dans le souci d'ouvrir la Culture aux enfants, de nombreuses sorties et interventions ont eu lieu :

- Musée des Flandres à Cassel : CE2\_CM1
- Musée du LAAC à Dunkerque : GS\_CE
- Musée historique de la mine à Lewarde : CM\_CM2
- Pièce de théâtre au bateau feu : CM1\_CM2
- Visite du moulin de Cassel : CP
- Intervention d'un chanteur lyrique au sein de l'école : CM2- CE1
- Spectacles musicales pour les maternelles

Afin de sensibiliser nos enfants à notre environnement, certaines classes ont visité :

- la ferme pédagogique à Bissezele: TPS PS Moyens
- le centre nature du Houtland à Wormhout : CP\_CE2

Nous tenons à remercier la municipalité et l'association Zoé pour leur confiance et leur soutien logistique (bus municipal) et financier.

Concernant l'USEP, des rencontres ont été organisées tout au long de cette année.

- Randonnée à Hondschoote : MS\_GS
- Danse traditionnelle à Wylder: MS\_GS
- Rencontre Hand-ball à Boolezele : CM2
- Rencontre football à ZEGERSCAPPEL :CM1-CM2
- Triathlon à Wormhout : CM2
- Course longue à Herzele :CM2-CM1
- Sorties vélo CM1\_CM2

Voici quelques informations pour préparer au mieux la rentrée 2011-2012

#### **Préparation de la rentrée scolaire 2010/2011**

- rentrée scolaire pour les enseignants : vendredi 2 septembre 2011
- rentrée scolaire les élèves : lundi 5 septembre 2011.

#### **Horaires de l'école :**

*pour les entrées :*

*de 8h50 - 9h00 13 h 20 à 13 h 30*

*pour les sorties*

*12h00 - 16 h 30*

#### **Service de garderie périscolaire :**

fonctionnera dès le 5 septembre. Se rapprocher de Mme Annie Debaeke pour plus d'informations aux jours et heures de fonctionnement (7.30 / 9.00 le matin et 16.30 / 18.30 le soir)

### **Accueil à la maternelle et pour les nouveaux usagers :**

Le 1<sup>er</sup> jour à la maternelle ou dans une nouvelle école étant parfois un moment délicat à passer, il est permis aux parents d'accompagner leurs enfants dans la cour de l'école jusqu'à l'heure de l'entrée en classe. Une réunion de rentrée sera rapidement organisée par les enseignants afin de faire connaissance et d'expliquer le fonctionnement détaillé de chacune des classes de l'école.

### **Cantine Scolaire :**

Le service de restauration scolaire est un service municipal. Par conséquent il est recommandé de se rapprocher des services de la Mairie pour procéder à l'inscription des enfants qui mangeront à la cantine.

### **Inscriptions...**

#### **A quel âge ?**

L'école maternelle n'est pas obligatoire. Elle est gratuite.

Les enfants français et étrangers peuvent y être accueillis à 2 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Ils y restent jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de six ans.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez demander une dérogation à votre mairie.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une école située dans une autre commune que celle où vous résidez, vous devez vous adresser à la mairie de la commune d'accueil.

Cet accueil peut vous être refusé lorsqu'il s'agit d'une première inscription dans la commune, sauf si la demande est justifiée par l'absence d'école dans la commune de résidence ou par certaines situations particulières.

#### **Quelles démarches ?**

#### **Première étape :**

#### **Il faut vous présenter en mairie pour effectuer l'inscription.**

Il faut vous munir :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat de radiation si votre enfant change d'école.

#### **Deuxième étape :**

**Il faut vous présenter à l'école.** L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Du certificat d'inscription fourni par la mairie.
- du certificat de radiation si votre enfant change d'école.

**L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.**

#### **Inscription après un changement de domicile**

Prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant.

Il vous remettra un certificat de radiation.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires,
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école

La bibliothèque reste ouverte tout l'été.

Nous vous y accueillons le mercredi de 10h à 11h30

Du 1er juillet au 31 août

Ce qui s'est passé ces derniers mois :

- Portage de livres à domicile
- Accueil des classes et lecture d'albums ( dernière séance, mardi 14 juin)



- Nouveaux adhérents
- \* Nouveaux romans pour les adultes :
  - D. STEEL : affaire de cœur
  - MUSSO : l'appel de l'ange
  - LEVY : l'étrange voyage de M. Daldry
  - DE ROSNAY : Rose
  - J. BOISSARD : n'ayez pas peur nous sommes là
  - H. BERNIER : le rêveur de l'écluse
  - CL MICHELET : ils attendaient l'aurore
  - F. DORIN : prête-moi ta vie pour t'écrire là-haut
  - V. OLMÍ : cet été là
- Nouveaux livres pour les enfants : BD, petits romans, albums pour les petits... (tout-petits)
- Les 21 et 22 mars la bibliothèque a aussi eu le plaisir de recevoir les animatrices de la Médiathèque du Nord, autour des 6 tapis-lecture prêtés ensuite aux bibliothécaires au cours de l'année. Cela nous a permis d'échanger avec d'autres bibliothécaires et de préparer nos projets pour la fin de l'année 2011, voire 2012.

Nous nous tenons régulièrement informées des nouvelles parutions (adultes, jeunesse) afin de répondre au mieux aux attentes de nos lecteurs et ou de leur faire découvrir autre chose.

Hélène et Téraise



### Nos opérations

- En Avril Opération Paques distribution d'œufs en chocolat chez nos commerçants du ZENITH
- En Mai Opération fête des Mères : Plus de 2000 roses offertes aux mamans
- Le 19 Mai Assemblée Générale extraordinaire : Election de la nouvelle présidente du Zenith et de son bureau

Présidente : Nadine Blavoet

Vice Présidents Wormhout : Martine Demey

Vice Président Herzeele : Damien Coutenier

Vice Président Zegerscappel : Marie Pierre Laconte

Secrétaire : Benoit Lesage

Secrétaire adjoint Thérèse Mortier

Trésorière : Laurence Berthelot

Trésorière Adjointe : Marie Noelle Vermersch

Membre du bureau Jean Lin Planque, Annie Terrier

Lundi 23 mai Réunion en mairie de Zegerscappel en présence de Madame le Maire , et Franck Spicht adjoint,

Ordre du jour : signalétique des commerces, programme des fêtes.

Ce fut une réunion très constructive, l'occasion de débattre sur différents sujets.

Ensemble nous avons convenu à une réunion annuelle.

Aussi nous remercions sincèrement la municipalité.



Le 5 Juin : soirée conviviale des Fédérations de la Côte d'Opale (CCI de Dunkerque, Calais, Boulogne ) Eurolac au Lac D'Ardres à laquelle Marie pierre et Laurence ont participé.

Arrive la période d'été.....et les congés..... ;

Merceria Devulder Edith

Entrée libre de 8 h à 19h

( tel : 03 28 68 92 85)

Juillet et Août : Horaires d'été, Fermeture le dimanche matin

Présente sur le marché d'Esquelbecq

les dimanches 3 - 17- 31 juillet et le 14 Août de 9h30 à 12h30

Nath'tif Salon de coiffure , UV en cabine individuelle (03 28 22 15 50)

10 rue de Bollezeele

(suite à une erreur) Horaires d'ouverture Lundi, Mardi Jeudi : 9h à 12h/ 14h à 19h

Vendredi et samedi 7h30 à 18h30 Non Stop. Fermé le Mercredi

Fermé du 31 Juillet au 18 Août inclus

**BECUE BOISSONS** ( Mardi au Samedi de 9h/ 12h30 et 15 h / 19h - samedi 18h30 )

(tel : 03 28 68 92 30)

: Toute Boissons, Bière, Vins, Boissons sucrées, eaux, Alcool (Nouveau, une gamme élargie de Whisky)

Fermé du 23 au 30 août inclus

**Boucherie Charcuterie Traiteur**

Patricia et Thierry TALLEU (03 28 68 97 97)

Pour vos réceptions, banquets, mariage, baptêmes

Fermé du 22 Septembre au 9 Octobre

Réouverture le 10 Octobre 2011

Chez MARIE PIERRE

Tabac Presse Alimentation Cadeaux

Produits frais, fruits et légumes etc.....

(03 28 68 92 87)

Fermé du 11 Septembre au 25 Septembre 2011

Réouverture le Mardi 27 Septembre 2011



**Coiffure LAURENCE** (03 28 68 92 93)

Mardi- mercredi- jeudi de 8h à 19 h

Vendredi de 7h30 à 19 h - Samedi de 7h30 à 17h

Ouvert tout l'été

Les commerçants du ZENITH vous souhaitent de bonnes vacances

Le village s'enrichit d'un second « guide villageois »

Alors que Rita Vivard, présidente de l'association « Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine » était momentanément immobilisée, Jean-Luc Vanpeperstraete a accepté lors de la journée du parcours du cœur qui se déroulait durant le week-end du lancement de la saison touristique, d'accompagner un groupe sur le circuit « village patrimoine ». Cette expérience de partage de ses connaissances du village et d'échanges avec les visiteurs lui a beaucoup plu. Il s'est donc pris au jeu et a accepté de devenir le second « guide villageois » de Zegerscappel. Il a participé à la première journée de formation des guides villageois, ce qui lui a donné l'envie d'approfondir ses recherches sur tout ce que le village possède comme richesses. Il faut noter que Jean-Luc, jeune retraité, est également secrétaire de l'association « Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine » et un membre très actif de la Flandre Verdoyante et Fleurie. Rita Vivard se sent donc aujourd'hui moins seule et espère vivement que d'autres personnes se joindront à eux. N'hésitez pas à la contacter pour en savoir un peu plus... au 06.88.78.09.16.



Village Patrimoine - 2<sup>ème</sup> journée de formation pour les guides villageois

La seconde journée de formation des guides villageois s'est déroulée le 6 juin. Pour cette journée, l'accent a été mis sur la méthodologie employée par des guides professionnels pour valoriser le patrimoine, et leur façon de faire pour captiver un groupe et susciter l'intérêt pour un village, une ville, une structure. Trois visites ont été proposées avec des angles d'approche différents :

Le musée départemental de Flandre avec une visite animée par le personnel du musée ;

Parcours de la ville de Cassel avec une animation par un guide de l'office de tourisme Cassel Horizons (approche sur le patrimoine architectural et le patrimoine « urbain » de la ville de Cassel) ;

Le village belge de Westoutre (valorisation des patrimoines qu'un village des monts de Flandre belge peut proposer - paysager, urbanistique, etc. - et méthodologie des guides belges pour faire découvrir leur village).

Deux groupes avaient été constitués et, tandis que l'un, composé des communes de Noordpeene, Oxelaëre, Renescure, Rubrouck, Sercus, Steenbecque, Volckerinckhove et Zegerscappel se trouvait sur Cassel, l'autre comprenant des guides villageois de Boeschèpe, Esquelbecq, Godewaersvelde, Saint-Jans-Cappel, Terdegghem et Warhem, visitait Westoutre en Belgique avec un guide bénévole local. L'ensemble des participants a pu échanger lors du déjeuner commun au restaurant de la Kruystraete à Wormhout.

## Journées du Patrimoine Édition 2011

**Thème : le voyage de patrimoine... le patrimoine de voyage**

Samedi 17 et  
Dimanche 18 septembre

### Programme

#### Circuit « Village Patrimoine »

Découverte des éléments de patrimoine du village avec un guide villageois. Petite randonnée pédestre d'1.6km d'une durée d'environ 1h30

Samedi 18 septembre

- Départ devant l'église St Omer à 10h

Dimanche 19 septembre

- Départ de la visite à 10h

#### Église St Omer

Visite commentée de l'église St Omer (Inscrite aux Monuments Historiques en 2006), hallekerque à 2 nefs, pillée et incendiée par les Gueux en 1583, et reconstruite à partir de 1614. (exposition de vêtements sacerdotaux, anciennes cartes postales et projections d'une procession des années 1950). Durée de la visite environ 2h.

Samedi 18 septembre

- Départ des Visites à 14h30 et 16h30

Dimanche 19 septembre

- Départ de la visite à 14h30

#### Exposition de 2 roues motorisés des années 50 à 80

- Samedi 18 et dimanche 19 septembre de 14h à 18h sur le parvis de l'église



Rhabillage dôme  
Exposition bannières

Exposition vêtements sacerdotaux

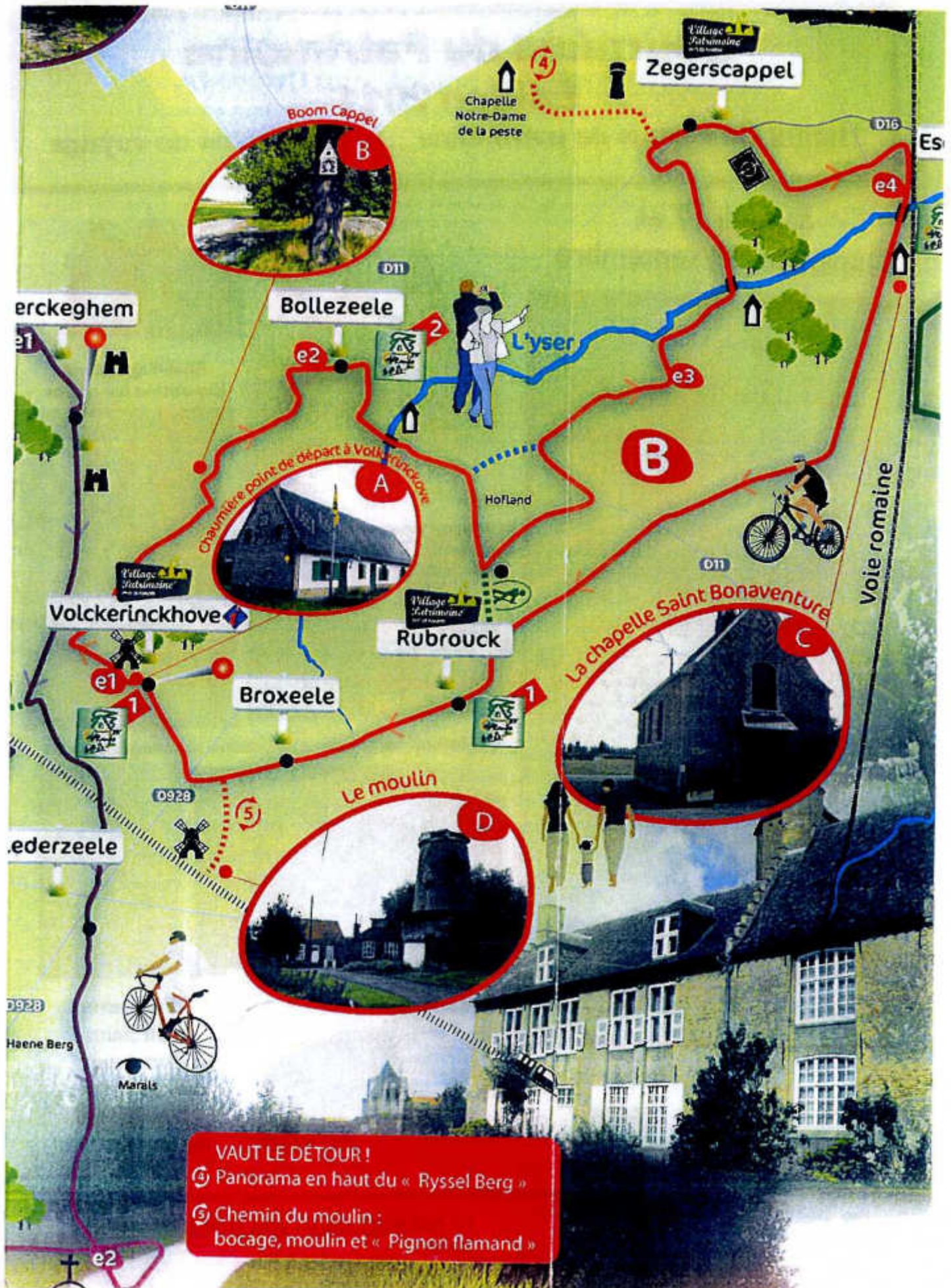


Exposition de 2 roues motorisées des années 50 à 80



Procession  
Du Saint  
Sacrement  
À Zegerscappel  
Filmée dans  
les années 1950

TOUS A VOS VELOS !



VAUT LE DÉTOUR !

- ④ Panorama en haut du « Ryssel Berg »
- ⑤ Chemin du moulin : bocage, moulin et « Pignon flamand »



## Zegerscappel « et ses légendes »

### Petit historique :

- « Chapelle des vainqueurs »
- Au XVI<sup>ème</sup> siècle, le village et l'église, sont partiellement détruits lors des guerres de religion.
- Au XVII<sup>ème</sup> siècle, restauration de l'église qui conserve une partie romane.
- A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le village compte de nombreux moulins (8 à vent, 2 à cheval, et 1 autre à eau alimenté par l'Yser).
- Le mardi 5 septembre 1944, 10 résistants sont tués à la ferme Ammeux.



### Légendes : dans les légendes et non l'histoire

Le trésor des Templiers : un trésor serait caché sous terre, dans un souterrain situé entre l'église et la ferme dite des Templiers... Attention, il serait gardé par des chiens noirs chargés de chaînes...

La chapelle Bertin Denys : au XIX<sup>ème</sup> siècle un ébéniste demande à être enterré sur ses terres. On l'aurait depuis aperçu errer la nuit dans la campagne...

La chapelle Saint Bonaventure : au XIV<sup>ème</sup> siècle, un marin, Michel Thomas, pris dans une violente tempête, aurait alors fait le vœu d'engager une chapelle en l'honneur du saint à la Cloche, s'il avait la vie sauve...

### A VOIR

- L'église Saint-Omer et ses runes
- La chapelle Saint Bonaventure
- La chapelle du Vampire
- Le manoir d'Orval
- Le panorama en haut du Ryssel berg
- L'école Dominique Doncre
- Le sentier de randonnée « Autour de Ryssel Berg »

D'autres circuits sont disponibles en Mairie, n'hésitez pas !!



## Itinéraire du Circuit

**B**

Volckerinckhove - Bollezeele - Zegerscappel - Broxeele

- e1 Départ : la chaumière de l'Association Yser houck **A** et son moulin à cheval, visitez le village ; empruntez à droite la rue principale. Au bout de celle-ci, quittez le village par la route de Bollezeele, puis continuez sur la route de Volckerinckhove. Après la « Boom Cappel » **B** la rue Joseph Dezitter vous amènera à Bollezeele.
- e2 Visitez le village puis descendez la rue de l'Eglise. Tournez à droite au niveau l'Hostellerie Saint Louis sur le chemin de la procession (source Notre Dame). Après la chapelle, traversez la route de Saint Omer et continuez tout droit sur le chemin de Cassel\*\*\*, puis à droite, à gauche au lieu dit l'Hofland\*\*\*, encore à gauche puis à droite sur le chemin du Kooren Huys. Au bout de celui-ci tournez à gauche, puis à droite au niveau des saules têtards sur le chemin de la cloche.
- e3 Tournez à gauche à la chapelle, passez l'Yser et continuez jusqu'à la départementale par le chemin des Templiers. A votre droite Zegerscappel, visitez alors le village (le détour **C** jusqu'au Ryssel Berg est surprenant ...) que vous quitterez par la route du stade, jusqu'à la voie romaine qui vous amène à la chapelle Saint Bonaventure **C**.
- e4 Empruntez derrière la chapelle la rue d'Aire puis la rue du 5 septembre 1944. Continuez sur la gauche en direction de Rubrouck, puis prenez la direction de Broxeele. Visitez le village que vous quitterez par la même route sur laquelle vous rencontrerez le Mannekenpis faites un petit détour **D** pour voir le moulin ruiné **D**. Continuez jusqu'à la départementale. Prenez ensuite à droite, puis à gauche en direction de Volckerinckhove. Tourne court : au lieu-dit « l'Hofland », continuez tout droit vers Rubrouck.



L'an dernier à même époque nous ressentions enfin la hausse des températures.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Avril et mai derniers nous ont donné un air d'été prématuré avec des températures estivales, assorties d'une pluviosité déficiente. Nous étions soumis à un début de sécheresse accentué par le fameux vent du Nord présent durant de nombreuses semaines

Début juin a mis un terme à cet épisode, grâce à une pluie qui a permis aux jardins, aux champs et aux pâturages de reprendre des couleurs, et vive l'été qui vient de démarrer.

Comme chaque trimestre, je vous donne à nouveau quelques pistes de travaux à réaliser dans nos jardins.

## Juillet *« juillet entrant, du coucou on entend le dernier chant ».*

Semez en place les légumes d'automne (épinards, salades scaroles et frisées, navet,...).

Tailler et pincer les tomates ne laissant que trois ou quatre bouquets.

Fertiliser une fois par semaine les plantes en pots et jardinières sur les châssis et balcons.

Étayer les branches très chargées des arbres fruitiers.

Récolter les pieds de pommes de terre plantés en primeur, les haricots, petits pois et autres légumes de saison.

Protéger contre le mildiou pommes de terre et tomates surtout par temps orageux. (Préconiser les traitements bio tel que le purin d'orties).

Semer pensées et œillets.

## Août *« A la Sainte Hélène (le 18 ), la noix est pleine ».*

Éliminer les fleurs fanées.

Biner pour faciliter l'absorption d'eau.

Semer en place les giroflées odorantes et le myosotis.

Récolter chaque jour les cornichons et le placer dans le vinaigre.

Arroser la rhubarbe afin qu'elle se refasse une santé.

Préparer avant le 15 août vos boutures de géraniums et de rosiers.

## Septembre *« Le meilleur laboureur commence de bonne heure ».*

Effectuer la toilette de rentrée.

Isoler du sol potirons et potimarrons (ex : sur une planchette)

Mettre sous une cloche opaque les scaroles et frisées pour les blanchir.

Effeuillez les tomates pour faciliter le mûrissement.

Acheter les premiers bulbes de printemps.

Récolter les fruits à pépins .Entreposer dans le local de conservation préalablement nettoyé.

Planter les fraisiers sur un paillage.

Continuons à être des gens plein de bon sens comme le sont les campagnards Soyons respectueux de la richesse naturelle qu'est l'eau, et ne gaspillons pas. S'il faut arroser de temps à autres, n'oublions pas qu'un binage vaut deux arrosages.

Bon Jardinage.

Jean-Luc Vanpeperstraete



RENDEZ- VOUS L E 2 OCTOBRE 2011 A ZEGERSCAPPEL  
2ÈME FETE DU HARICOT

## LA FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE

Le second trimestre qui vient de s'achever a été très riche en évènements pour l'association.

En effet, du 22 au 25 avril avaient lieu les floralies de Gravelines .Nombreux furent les bénévoles qui participèrent au montage du stand durant les quatre jours précédents l'inauguration. Le thème choisit :les sports pratiqués en Flandre. C'est ainsi que furent reproduit une hutte de chasse avec le chasseur accompagné de son chien, une grille de tir à l'arc et son Roy visant l'oiseau, une aire de boule flamande sous l'oeil du couple de flamands en habits de fête ,un étang et son pêcheur le tout, dans un décor champêtre et fleuri.

De nombreux oiseaux et même un renard donnaient un caractère vivant à la scène. Grande fut la satisfaction du président et des membres actifs de se voir décerner le Prix d'Excellence dans la catégorie vie associative l'année du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'association.

Je tiens à remercier particulièrement au nom du président Claude Letailleur et de l'ensemble du bureau, Thérèse, Edith et Maxime Labaeye qui ont confectionné les personnages, Madame Edith Devulder qui nous a aimablement prêté les costumes flamands, Monsieur et Madame Patrick Bécue pour le prêt d'accessoires de chasse.

Merci également aux concitoyens du village qui nous ont honoré par une visite durant ces quatre jours.

C'est l'ensemble de ces gestes bénévoles qui font la richesse de notre terroir flamand, et qui permettent à une association de mettre en valeur le savoir vivre de ces habitants.





Puis le samedi 7 mai ce fut le voyage d'études avec un groupe de soixante dix participants à Bruxelles pour la visites des serres royales de Laeken.

Jouxtant le palais royal du prince Philippe et de la princesse Mathilde, les serres ont été conçues en 1873 par l'architecte Balat pour le roi Léopold II Construction architecturale composée de métal et de verre, elles complètent à merveille le Château de Laeken.

La collection d'arbres, d'arbustes de plantes tropicales et subtropicales, de fleurs (géraniums, fuchsias, hortensias) est tout à fait unique. Ce sont environ deux heures de promenade au milieu du parc et dans les serres qui nous ont permis de rencontrer des centaines d'espèces aux couleurs plus étincelantes les unes que les autres.

Chaque année les serres sont ouvertes au public trois semaines au cours de la deuxième quinzaine d'avril et la première semaine de mai. C'est une visite à deux heures de chez nous que je vous conseille vivement.



Après la pause déjeuner à la célèbre brasserie « Chez Léon » rue des bouchers, ce fut la visite de la brasserie Cantillon, la dernière à faire vieillir ses bières durant deux ou trois ans dans des tonneaux français, ce qui leur donnent l'attribut de « vraie gueuse ».

La journée se termina par la découverte de Bruxelles et sa périphérie, ainsi que de la Grand Place avec ses immeubles tous plus typiques les uns que les autres, et l'incontournable passage devant le Maneken-Pis.

Enfin, l'ensemble des bénévoles s'occupent déjà à la préparation de la 2<sup>ème</sup> fête de la Flandre Verdoyante et Fleurie qui se déroulera le dimanche 9 octobre 2011 à Hoyville.

Je vous rappelle qu'un concours des plus belles cucurbitacées décorées de légumes et tous produits du jardin sera organisé et doté de récompenses.

A toutes et tous bonnes visites et bonnes vacances fleuries.



Nous voici arrivés au début de l'été, synonyme pour beaucoup de temps de vacances.

Dans nos campagnes, cette période est : temps des récoltes et des moissons.

Traditionnellement au village c'est aussi la neuvaine à Saint Bonaventure à la chapelle de la Cloche.

A une époque encore assez récente, cette neuvaine était très fréquentée par un grand nombre de pèlerins venant de tous les villages environnants invoquer le saint contre les rhumatismes, les maladies contagieuses et les maladies réputées incurables.

Au 15<sup>e</sup> siècle existait au lieu dit « La Cloche » la seigneurie de Wavrant, et c'est à l'angle de leur propriété que fut érigée la première chapelle en l'honneur de Saint Bonaventure.

C'est un fils de la famille de Wavrant qui fit bâtir la Chapelle primitive en reconnaissance de la protection qu'il avait obtenue de saint Bonaventure. Engagé dans la marine royale, lors d'une mission en mer méditerranée il tomba gravement malade et fut débarqué à Gênes où il fut soigné. Les infirmières devant la gravité de son état l'exhortèrent à demander sa guérison par l'intercession de Bonaventure dont le renom grandissait dans la masse des croyants et que l'on qualifié déjà de « Saint Secourable ». L'Enseigne de vaisseau après sa guérison fit le vœu d'ériger un ex-voto en reconnaissance de la grâce sollicitée. De retour en famille il n'entrepris pas de réaliser ces engagements : c'était un marin et vive la joie.

Lors d'une nouvelle mission en Mer Egée, pris dans une indescriptible tempête, il se souvient et confesse solennellement son erreur et devant l'équipage et ses soldats renouvelle ses engagements. C'est ainsi qu'à son retour cette fois il fait ériger la chapelle en maçonnerie et vient y prier avec les membres de sa famille, incitant ainsi les paysans à l'imiter en confiant au Saint leurs soucis et leurs espérances.

Suite aux guerres de religion, l'édifice fut saccagé et détruit. Ensuite une modeste construction rectangulaire en briques prit place. Elle contenait une statue du Saint, et était dotée d'une cloche. En 1784/1785 elle fut agrandie et agrée pour le culte par l'Evêque d'Ypres et bénie par le Doyen de Wormhout : l'Abbé Blanckaert. Le service religieux

fut assuré par les franciscains du Mont des Récollets.

Dans les années 1950-1960 durant toute la neuvaine qui se déroule généralement entre le 07 et le 15 juillet, chaque jour on pouvait assister toutes les heures à une messe, les fidèles étant prévenus par le son de l'unique cloche, encore en fonction aujourd'hui.

A l'arrière de la chapelle était dressé un chapiteau permettant d'abriter le grand nombre de pèlerins. Autour quelques commerces ambulants donnaient au hameau un air de fête.

Outre son caractère spirituel, la chapelle mérite d'être visitée pour ses richesses de ses trésors. Au centre d'un retable en bois sculpté occupant le fond du chœur se trouve la statue de saint Bonaventure en bois polychrome, représenté vêtu de la robe des franciscains portant le camail sur les épaules et à ses pieds le chapeau de cardinal.

Saint Bonaventure à la Cloche



Deux vitraux intéressants nous montrent le saint au concile de Lyon, l'autre l'entrevue du saint avec saint Thomas d'Aquin.

N'hésiter pas à faire découvrir ce site tant spirituel que riche d'histoire à votre entourage.  
Bon trimestre et bonnes vacances riches en découvertes de tous ordres.

---

## **SPREUKEN EN SPREEK WORDEN**

DE STOUSTE WEZELS ZUIPEN DE BESTE EIJEREN .

Les belettes hardies gobent les meilleurs œufs

ONBEKEND , ONBEMIND

Pas connu, pas aimé .

ELK NAGELTJE KAN ZYN LAST DRAGEN

Chaque clou peut supporter sa charge .

HET EN IS NIT GENOEG VAN TE DANSE YE MOET DE VEELE VERSTAEN .

Il ne suffit pas de danser, il faut encore se mettre à la mesure .

DIE ZYN GAT VERBRANDT MOET ZITTEN OP DE BLAREN .

Celui qui se brûle le derrière doit s'asseoir sur le cloches .

## **SIGNIFICATION DES NOMS FLAMANDS**

ADRIAENSEN : fils d'Adrian

BAERT : barbu, ou dérivé de Heughebaert (esprit brillant, du germ. « Ug » intelligent et « Berth » brillant.

BERTHELOOT : du germ « Berth » brillant, ou aussi sorte de poisson de mer.

BOGAERT : jardin, verger .

CLEENEWERK : travail choisi : difficile , minutieux , petit travail .

COLLAERT : bavard , dérivé de Nicolas .

DECANTER : le chantre .

DECHERF : le cerf , le têt , le tesson (sherf) .

HONDERMARCK : 100 marks (mesure de certains poids d'or et d'argent) .

MONSTERLEET : rivière du monastère .

SYMOENS : fils de Simon .

WASSELYNCK : dé en cire .

Jean-Luc Vanpéperstraete  
( de la rue du poivre )

PERMANENCES de Mme Anne CARTIER



Absente du 22 juillet au 15 août inclus

En cas de difficultés vous pouvez contacter l'UTPAS à St Pol-sur Mer 325/327 Rue de la République

Tel : 03/59/73/40/59

**Horaires d'été de la Mairie**

Juillet/Août : ouverture uniquement le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Fermée le samedi.

**AGENCE POSTALE :**

Fermée tous les samedis en juillet et en août.

**CAFE « LE CINE »**  
Fermé du 1er au 17 juillet



**INFOS PRATIQUES**

**et Saint Folquin de l'Houtland - Célébrations eucharistiques du 30 avril 2011 au 13 novembre 2011**

	HERZEELE	ESQUELBECQ	WORMHOUT	LEDRINGHEM	ZEGERSCAPPEL	BAMBEQUE
16/07						
17/07		11h		9h30		
3/07			18h			
4/07	11h	Baptêmes				9h30
11/07		11h		9h30		
	18h					
17/08		Baptêmes	11h		9h30	
14/08	20h30 Veillée en chanson	11h				9h30
5/08	11h			9h30		
20/08						
21/08			11h Baptêmes		9h30	
27/08	18h					
8/08			11h			9h30
14/09			9h30 (1)		10h30 Ducas	
21/09		18h				
1/09	11h Ducas		Baptêmes	9h30		
8/09		11h Baptêmes (1)				9h30
4/09			18h Messe de Retraite de la Paroisse (1) et (2)			
5/09	11h			9h30		

## Benoit et Julie prennent le relais de la famille Fauquembergue avec Gourmandises de saison

Gérard et Monique Fauquembergue ont repris la boulangerie du village, alors exploitée par M. et Mme Duhaudt le 1<sup>er</sup> avril 1966. Le 6 novembre 2001, leur fils Arnaud, qui aidait déjà ses parents depuis plusieurs années, a pris la gérance de la structure. Il fabriquait le pain et la pâtisserie, tandis que sa compagne Patricia tenait la boutique, dans laquelle les clients trouvaient des produits frais, des fruits et légumes et de nombreux articles en épicerie... La famille Fauquembergue a cessé l'activité le 31 mai 2011 et remercie toutes les personnes qui leur ont fait confiance durant de nombreuses années.



L'affaire a été reprise le 1<sup>er</sup> juin 2011 par Benoit Cochelin et Julie Deblaere. Julie possède un master sciences économiques et de gestion, un BTS MUC (Management des Unités Commerciales), et une licence management des organisations avec une spécialité en hôtellerie restauration. Elle a notamment travaillé au Vietnam et aux Canaries. Benoit a fait ses études au CEFRAL et possède un BTM (Brevet Technique de Maîtrise) en boulangerie pâtisserie. Il a fait de nombreux salons à l'étranger, a cottoyé une grosse société internationale et les meilleurs ouvriers de France, et a travaillé en Australie et aux Etats-Unis. En 2008, il crée Gourmandises de saison, une activité de boulangerie/pâtisserie sur Cappelle la Grande et emploie trois salariés. Puis Julie le rejoint et ensemble, ils ouvrent une seconde boulangerie à Hoymille en septembre 2010. Ils viennent de reprendre la boulangerie Fauquembergue et, après quelques travaux, ont ouvert leur troisième point de vente le 13 juin.

Gourmandises de saison, qui emploie aujourd'hui plus d'une dizaine de salariés dans l'atelier principal de fabrication à Cappelle la Grande, propose une dizaine de pains spéciaux tout au long de la semaine (au levain, au lin, multi céréales, pain complet, pain noir...), quatre types de baguettes, des verrines, des pâtes de fruits... Ils ont également un large choix de gâteaux américains (à étage). Prochainement, ils proposeront une « baguette de l'été » (avec de l'ail des tomates et fines herbes). Gourmandise de saison propose des nouveautés à chaque saison. L'entreprise travaille pour une grosse société internationale et avec les meilleurs ouvriers de France. Julie et Benoit se remettent continuellement en question, sont à l'affut de nouvelles tendances et développent des produits. Ils se lanceront dans la fabrication de glaces maison qui seront commercialisées dès septembre. Leur prochain projet est l'ouverture d'une boulangerie en Malaisie.



PERMANENCES de Mme Anne CARTIER



Absente du 22 juillet au 15 août inclus

En cas de difficultés vous pouvez contacter l'UTPAS à St Pol-sur Mer 325/327 Rue de la République

Tel : 03/59/73/40/59

**Horaires d'été de la Mairie**

Juillet/Août : ouverture uniquement le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Fermée le samedi.

**AGENCE POSTALE :**

Fermée tous les samedis en juillet et en août.

**CAFE « LE CINE »**  
Fermé du 1er au 17 juillet



**INFOS PRATIQUES**

et Saint Folquin de l'Houtland - Célébrations eucharistiques du 30 avril 2011 au 13 novembre 2011

	HERZEELE	ESQUELBECQ	WORMHOUT	LEDRINGHEM	ZEGERSCAPPEL	BAMBEQUE
16/07						
17/07		11h		9h30		
3/07			18h			
4/07	11h	Baptêmes				9h30
11/07		11h		9h30		
	18h					
17/08		Baptêmes	11h		9h30	
14/08	20h30 Veillées en chanson	11h				9h30
5/08	11h			9h30		
20/08						
21/08			11h Baptêmes		9h30	
27/08	18h					
8/08			11h			9h30
14/09			9h30 (1)		10h30 Dîcasse	
21/09		18h				
1/09	11h Dîcasse		Baptêmes	9h30		
8/09		11h Baptêmes (1)				9h30
4/09			18h Messe de Remise de La Paroisse (1) et (2)			
5/09	11h			9h30		

## Benoit et Julie prennent le relais de la famille Fauquembergue avec Gourmandises de saison

Gérard et Monique Fauquembergue ont repris la boulangerie du village, alors exploitée par M. et Mme Duhaut le 1<sup>er</sup> avril 1966. Le 6 novembre 2001, leur fils Arnaud, qui aidait déjà ses parents depuis plusieurs années, a pris la gérance de la structure. Il fabriquait le pain et la pâtisserie, tandis que sa compagne Patricia tenait la boutique, dans laquelle les clients trouvaient des produits frais, des fruits et légumes et de nombreux articles en épicerie... La famille Fauquembergue a cessé l'activité le 31 mai 2011 et remercie toutes les personnes qui leur ont fait confiance durant de nombreuses années.



L'affaire a été reprise le 1<sup>er</sup> juin 2011 par Benoit Cochelin et Julie Deblaere. Julie possède un master sciences économiques et de gestion, un BTS MUC (Management des Unités Commerciales), et une licence management des organisations avec une spécialité en hôtellerie restauration. Elle a notamment travaillé au Vietnam et aux Canaries. Benoit a fait ses études au CEFRAL et possède un BTM (Brevet Technique de Maîtrise) en boulangerie pâtisserie. Il a fait de nombreux salons à l'étranger, a cottoyé une grosse société internationale et les meilleurs ouvriers de France, et a travaillé en Australie et aux Etats-Unis. En 2008, il crée *Gourmandises de saison*, une activité de boulangerie/pâtisserie sur Cappelle la Grande et emploie trois salariés. Puis Julie le rejoint et ensemble, ils ouvrent une seconde boulangerie à Hoymille en septembre 2010. Ils viennent de reprendre la boulangerie Fauquembergue et, après quelques travaux, ont ouvert leur troisième point de vente le 13 juin.

*Gourmandises de saison*, qui emploie aujourd'hui plus d'une dizaine de salariés dans l'atelier principal de fabrication à Cappelle la Grande, propose une dizaine de pains spéciaux tout au long de la semaine (au levain, au lin, multi céréales, pain complet, pain noir...), quatre types de baguettes, des verrines, des pâtes de fruits... Ils ont également un large choix de gâteaux américains (à étage). Prochainement, ils proposeront une « baguette de l'été » (avec de l'ail des tomates et fines herbes). *Gourmandise de saison* propose des nouveautés à chaque saison. L'entreprise travaille pour une grosse société internationale et avec les meilleurs ouvriers de France. Julie et Benoit se remettent continuellement en question, sont à l'affut de nouvelles tendances et développent des produits. Ils se lanceront dans la fabrication de glaces maison qui seront commercialisées dès septembre. Leur prochain projet est l'ouverture d'une boulangerie en Malaisie.



AGIR

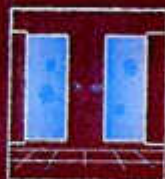
### Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



### Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.





# 3, 4 et 5 septembre 2011 : Ducasse

SAMEDI

REPAS SPECTACLE

Salle polyvalente « C'était bien Bourvil »



Repas adulte : 12 € : Carbonnade Flamande, fromage, dessert, café ; moins de 12 ans : 6 €. Boissons non comprises.

Attention réservation à partir du 22 août en Mairie (pas de réservation téléphonique), dans la limite de 400 places.

DIMANCHE

Après la messe de ducasse, concert apéritif sur la Place avec Y'a d'la joie. Et à partir de 15h, The Happy Stars, show de BMX acrobatique.

LUNDI

Le matin : randonnée organisée par Gym et Détente

12h : apéritif-repas animé par Olivier, salle polyvalente (Potj-vlesch-frites, fromage, dessert : 12€)

